

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
2 United Nations Plz  
NEW-YORK, NY 10017 4403  
ETATS-UNIS**

**A l'attention de Monsieur BAN KI-MOON  
Secrétaire Général**

Melun, le 6 juin 2011

**Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial**

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la société TOUNETT soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

**GHASSOUL, Pascal  
Président**

